

Les dépolitisations de l'action publique

Sommaire de l'ouvrage

- Cécile Robert (Triangle, Sciences Po Lyon) : Penser la dépolitisation : ressources théoriques, enjeux définitionnels
- Moritz Hunsmann (IRIS, CNRS) : La « dépolitisation » comme concept stratégique. Pour une critique émancipatrice de la lutte contre le sida en Afrique sub-saharienne
- Raphaëlle Parizet (Lipha, Université Paris Est Créteil) : La dépolitisation dans les pratiques du développement. Disqualification et évitement de la contestation sociale indienne au Mexique.
- Vincent-Arnaud Chappe (CEMS, CNRS) : Le droit dépolitise-t-il la lutte contre les discriminations ? Réflexions sur la portée (a)politique de l'instrument juridique
- Claude Gilbert (Pacte, CNRS) et Emmanuel Henry (Irisso, Université Paris Dauphine) : Problèmes et crises sanitaires : en-deçà et au-delà de la politique
- Sébastien Vignon (CURAPPP-ESS, Université Picardie Jules Verne) : Les usages politiques intéressés d'un label : l'apolitisme des maires des petites communes
- Audrey Freyermuth (Sherpa, Sciences Po Aix en Provence) : Les conditions politiques d'une dépolitisation de l'action publique. Regards croisés sur les politiques municipales de sécurité et l'intercommunalité culturelle.
- Cécile Robert (Triangle, Sciences Po Lyon) : De quoi la dépolitisation de l'Europe est-elle le nom ? Délégitimation et contournement de la démocratie représentative dans le gouvernement de l'Europe
- Sylvain A. Lefèvre (Crises, Université du Québec à Montréal) : La mise en cause du ruban rose. La philanthropie contre le cancer du sein : les interstices de la dépolitisation
- Jean Baptiste Comby (Carism et Cens, Université Paris II) : La dépolitisation comme politisation conformiste
- Cécile Robert (Triangle, Sciences Po Lyon) : Pourquoi et comment contourner la mise en débat démocratique de l'action publique ? Modalités, usages et enjeux des processus de dépolitisation

Plan de l'intervention

I. Qu'est-ce que la dépolitisation ?

II. Comment repérer des processus de dépolitisation ?

III. Pourquoi et comment tenter de lutter contre la dépolitisation ?

I. Comment définir la dépolitisation ?

- Deux objectifs :
- Identifier les principales caractéristiques de la dépolitisation, et en déplier les processus
- Explorer ses modes opératoires, ses usages et contextes privilégiés d'épanouissement, et ses conséquences sur les politiques publiques qui en font l'objet, les groupes sociaux qui y sont exposés
- Dépolitisation : des façons de faire et dire l'(in)action publique qui en contournent la mise en débat démocratique en tant que choix de société
- Une énigme : Pourquoi occulter les arbitrages sur lesquels sont fondées l'action – et l'inaction – publiques, et les confiner ainsi du débat démocratique ?

I. Comment définir la dépolitisation ?

Envisager la (dé)politisation comme processus de construction sociale, opération de qualification (Lagroye, 1991, 2003), ce qui :

- Permet de « distinguer analytiquement » ces opérations de (dé)politisation de leurs objets (Aït-Aoudia *et al.*, 2010, p. 6)
- Nécessite une définition du politique pour pouvoir objectiver le politique là où il se trouve dénié : le politique comme arbitrage en valeurs/entre intérêts et exercice d'un arbitraire, à propos de politiques publiques, visant à consolider/réformer l'ordre social
- Conduit à reconnaître les entreprises de dépolitisation comme « politiques »

Hay : « Depoliticisation is not about less politics, but about a displaced and submerged politics » (2014)

II. Comment repérer des processus de dépolitisation ?

- II.1 procédés rhétoriques
- II.2 processus décisionnels
- II.3 contextes privilégiés

II. Comment s'opère la dépolitisation de l'action publique ?

II.1. Des procédés rhétoriques (Une « grammaire » de la dépolitisation)

- Naturalisation (la décision est « imposée » par le droit, contraintes économiques et sanitaires) (Saez et Zucman, 2020)
- Neutralisation (négation des effets différenciés de la décision sur les acteurs sociaux) (Gaudillière et al., 2021)
- Individualisation (décontextualisation et occultation de la dimension collective des enjeux pour éviter leur construction en pbs publics) (// juridicisation, moralisation, psychologisation) (Morel, 2014 ; Codaccioni, 2019)

II.2. Des procédures et des institutions / façons de faire

- Où les élus sont mis à distance/à l'écart de la responsabilité politique des décisions
- Rôle du secret

II. Comment repérer la dépolitisation ?

- II.3. Des contextes privilégiés

- Construire et/ou consolider une représentation d'un enjeu comme ne relevant pas de la responsabilité de l'Etat
- Éviter le débat public autour d'un enjeu (perçu comme une façon peu efficace et/ou dangereuse d'en traiter) : lié à la nature des enjeux (par ex sanitaires) ou à des contextes institutionnels (par ex UE)
- Renoncer à la légitimité politique : contrainte de rôle et/ou choix stratégique

III. Pourquoi et comment lutter contre la dépolitisation/repolitiser ?

- La dépolitisation est-elle un processus réversible ? Quelques pistes et chantiers de recherche
- La « résistance » des enjeux / institutions dépolitisés à leur (re)politisation
- La dépolitisation comme prophétie auto réalisatrice : la production de l'impuissance politique
- Explorer les conséquences de la dépolitisation sur les formes d'engagement : des exemples contrastés
- Le rôle des sciences sociales